

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie par WM Québec Inc.

Dossier : 6212-03-122

Compte rendu de la période d'information publique du 15 octobre au 14 novembre 2019

La période d'information publique concernant le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie* par WM Québec Inc. a pris fin le 14 novembre 2019. Conformément au mandat qui lui a été confié le 26 septembre 2019 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (chapitre Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

L'initiateur, WM Québec Inc., exploite actuellement un lieu d'enfouissement technique (LET) à Sainte-Sophie dans la région administrative des Laurentides et désire poursuivre ses opérations avec le développement d'un nouveau secteur d'exploitation. Au rythme d'enfouissement actuel, la capacité maximale du LET existant sera atteinte à la fin de 2022.

La future aire d'enfouissement se situe dans le secteur de la zone 6, soit le terrain contigu à la zone 5B actuellement en exploitation. Cette zone couvre une superficie de 51,25 ha pour une capacité globale de 18 600 000 m³, incluant le recouvrement journalier, mais excluant le recouvrement final. En considérant l'acceptation, tel que c'est le cas actuellement, d'une quantité maximale de 1 000 000 tonnes par an de matières résiduelles, base sur laquelle est réalisée l'étude d'impact, la durée de vie active du LET serait prolongée d'environ 18,6 années. On parle donc d'une période d'exploitation de 2022 à 2040. Le coût de réalisation du projet est estimé à 90 M\$.

Des aménagements permanents tels que les bermes de stabilisation, les fossés et les chemins périphériques, le mur sol-bentonite, le système d'imperméabilisation, les systèmes de collecte et de gestion de lixiviat, le recouvrement final de même que le réseau de captage et de gestion du biogaz seront construits de façon progressive au fur et à mesure de l'exploitation de la zone 6.

Le projet vise à continuer de desservir ses marchés principaux actuels (Laurentides, Lanaudière, Communauté métropolitaine de Montréal et Outaouais) ainsi que secondaires (autres régions du Québec).

(Extrait du communiqué émis le 15 octobre 2019)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet et sa justification

- le tonnage que le LET de Sainte-Sophie recevra durant ses activités advenant l'acceptation du projet dans son intégralité;
- le territoire actuel et futur desservi par l'initiateur;
- le pourcentage des déchets québécois que reçoit actuellement le LET de Sainte-Sophie;
- les besoins en termes de capacité d'enfouissement des déchets sur les marchés desservis par le LET et au Québec.

Les impacts et les mesures d'atténuation

- le nombre de passages de camions par jour sur la route 158;
- le taux de captation des biogaz;
- les intentions de l'initiateur concernant la compensation des milieux humides.

Les mesures de prévention

- les moyens mis en place par l'initiateur pour prévenir la contamination de la nappe souterraine;
- les mesures de prévention de l'initiateur pour protéger le LET face aux possibles événements extrêmes liés aux changements climatiques.

L'aspect financier

- les appels d'offres que l'initiateur envisage de remporter dans l'avenir sur le plan régional;
- l'accès public au profil financier de l'initiateur et à ses marges de profit pour chaque lieu d'enfouissement;
- les redevances accordées à la municipalité de Sainte-Sophie et le tarif préférentiel qui lui est offert.

Les plaintes et les infractions

- la teneur des plaintes reçues par l'initiateur;
- le nombre d'infractions commises par l'initiateur répertoriées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

La gestion des matières résiduelles au niveau régional et au Québec

- le droit de regard des MRC sur le volume de déchets qu'elles reçoivent sur leur territoire et la répartition possible des déchets sur le territoire;
- la possibilité pour l'initiateur d'envisager des méthodes alternatives à l'enfouissement.

La procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement

- la façon d'adresser une demande de consultation publique ou de médiation au ministre et la recevabilité de celle-ci;
- le nombre de demandes de consultation publique ou de médiation nécessaire pour qu'un mandat soit confié au BAPE;
- l'obligation du ministre de rendre public le rapport du BAPE dans le cas d'un mandat d'audience publique;
- l'analyse du projet par le MELCC et l'absence de représentants à la séance d'information.

Les autres préoccupations

- le mandat, la composition et le fonctionnement du comité de vigilance;
- les pratiques de lobbying de l'initiateur auprès du gouvernement.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque de Sainte-Sophie <i>Accès Internet gratuit</i>	2212, rue de l'Hôtel-de-Ville, Sainte-Sophie

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution des avis publics par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
16 octobre 2019	-	Journal Info Laurentides
	-	Journal Le Nord

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
15 octobre 2019 Début de la période d'information publique	Médias écrits et électronique des Laurentides	381	Site Web du BAPE
29 octobre 2019 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Médias écrits et électronique des Laurentides	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
Du 15 au 29 octobre 2019	Achat de publicité Facebook ciblée dans la région concernée et où se tient la séance publique d'information : 4 000 personnes rejointes
15 octobre 2019 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2 100 abonnés Compte Facebook du BAPE : 1 662 abonnés
29 octobre 2019 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2 116 abonnés Compte Facebook du BAPE : 1 684 abonnés

La séance publique d'information

Date	Le mardi 29 octobre 2019 à 19 h 30
Lieu	Pavillon Lionel-Renaud, 2131, rue de l'Hôtel-de-Ville, Sainte-Sophie
BAPE : Animation	M ^{me} Julie Olivier, conseillère en communication, chargée de dossier
Accueil et prise de notes	M ^{me} Alexandra Barbeau, conseillère en communication
Initiateur du projet	M. Martin Dussault, WM Québec Inc. M. Ghislain Lacombe, WM Québec Inc. M. Simon Mercier, WM Québec Inc.
Assistance	22 personnes
Webdiffusion audio :	43 branchements
Durée	1 h 40

Les relations de presse

Un breffage média préalable à la séance d'information publique a eu lieu le 16 octobre 2019 à Saint-Jérôme. Le média présent, Journal Le Nord, a pu s'informer sur le BAPE, son rôle et ses mandats.

Aucun média n'était présent à la séance d'information publique du 29 octobre 2019.

La revue de presse

Des entrevues ont été accordées pendant la période d'information publique : le 16 octobre 2019 à l'émission *Fraîchement pressé* de la Télévision des Basses-Laurentides (TVBL) et le 21 octobre 2019 à la radio CIME-FM 103.9.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Julie Olivier

Québec, le 15 novembre 2019

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Alexandra Barbeau, conseillère en communication